Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 5

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD

Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

Assemblée des délégués, du samedi 9 février 2008, à Morges

A 14h00, le Président Jean-Claude ROSSIER ouvre l'Assemblée des délégués en saluant les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que la présence de MM. Eric Züger municipal à Morges, Dr Jacques-Henri Penseyres vétérinaire cantonal, Pascal Mayor chef de la station cantonale de l'arboriculture, René Neuenschwander du Service de l'agriculture, Pierre-André Bonzon inspecteur cantonal des ruchers, Ulrich Zaugg président association des inspecteurs et délégué SAR, Alain Jufer responsable des moniteurs-éleveurs et Mme Danielle Richard de la Fédération «Pays de Vaud, pays de terroirs». Au total 61 personnes sont présentes.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des collègues disparus.

La section de La Menthue remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 à Jean-Claude Chanson président de la section de Morges.

– **Président** (J.-C. Rossier): dans son allocution parle de la récolte 2007 qui a été très variable d'une région à une autre. Malgré tous les efforts consentis par les conseillers, les moniteurs, les comités de sections, les cours pour débutants et les manifestations grand public, l'effectif de la FVA a passé pour la première fois sous la barre des 900 membres en 2008 alors qu'il y a 50 ans nous étions encore 1'400. Profitons de cette crise, nommons-la ainsi, pour remplacer la quantité par la qualité, l'apiculture-tradition par l'apiculture-passion, une apiculture raisonnée et respectueuse de ses produits.

– **Finances** (H. Geissbuehler): les comptes se portent bien et laissent apparaître un substantiel bénéfice de Fr. 926.85. La caisse des «Acariens» a diminué de Fr. 68.65 et laisse un fonds de caisse de Fr. 121'545.30.

– **Vulgarisation** (J. Troxler): 61 participants sont inscrits au cours pour débutants en apiculture qui se déroulera sur 6 samedis, entre le 29 mars et le 24 mai 2008, à l'Ecole d'agriculture et de viticulture de Marcelin. Cinq sections en collaboration avec la FVA participeront de mi-avril à mi-juin au 40e anniversaire de l'Arboretum d'Aubonne. Plusieurs expositions, manifestations et conférences sont planifiées.

– **Moniteurs-éleveurs** (A. Jufer): Le taux de réussite des fécondations en stations est très différent d'une montée à l'autre. Le froid accompagnant les précipitations en altitude a déçu bien des éleveurs. La fréquentation de Vermeilley reste stable, par contre à la station de l'Hongrin la fréquentation a doublé par rapport à l'année d'ouverture. Mme Gabriele Soland a remplacé M. Charles Maquelin comme chef technique du groupement des moniteurs SAR.

– **Contrôle du miel** (B. Cherpillod): en 2007, c'est le nouveau règlement FSSA sur le contrôle du miel qui a été appliqué. Mis à part quelques contestations il a été relativement bien accueilli dans le canton. De nouveaux apiculteurs ont fait contrôler leur miel et d'anciens y ont renoncé. En 2007, 160 apiculteurs ont fait contrôler leur miel (180 en 2006), il s'est vendu 13'506 labels FSSA (7'140) pour 53'196 kg de miel (88'428) et 76 exploitations ont été inspectées avec check-list. Il s'est encore vendu 55'727 labels «Miel du Pays de Vaud» contre 39'860 en 2006.

– **Comptoir Suisse** (R. Erismann): L'édition 2008, 100e anniversaire de la FVA, se déroulera du 19 au 28 septembre. Après tirage au sort, les sections suivantes y participeront: le vendredi 19 La Haute-Broye, samedi 20 La Menthue, dimanche du Jeûne 21 Gros-de-Vaud, lundi 22 Nord Vaudois, mardi 23 Nyon, mercredi 24 Les Alpes, jeudi 25 Jorat, vendredi 26 Pays-d'Enhaut, samedi 27 Orbe et dimanche 28 Cossonay. Lors de l'édition 2007 il s'est vendu 445 kg de miel.

– **Swiss'Expo** s'est tenue du 17 au 20 janvier 2008, au palais de Beaulieu. La vente a été faible mais les contacts très enrichissants.

– **Inspectorat** (P.-A. Bonzon): en 2007, 1 cas de loque européenne et 16 cas de loque américaine dont 4 récidives ont été décelés dans le canton. Plusieurs ruchers étaient atteints à 100%. Faits regrettables: sur les 17 cas d'épizooties, seuls 7 apicul-

teurs ont avisé l'inspectorat. Le montant des indemnités versées pour les colonies détruites s'élève à Fr. 8'833.--. Les pertes de colonies ont été faibles durant l'hiver 06-07, mais l'on constate une évolution inquiétante du processus. Les causes ne sont pas clairement définies. Le nouveau découpage politique du canton en 10 districts a contraint l'inspectorat à adapter les cercles d'inspection en conséquence.

– **Changement au comité:** en application des statuts, Bernard Cherpillod qui a œuvré 12 ans au sein du comité en qualité de secrétaire/vice-président arrive en fin de mandat. Pour le remplacer Mlle Christine Golay d'Echandens, membre de la section de Cossonay a été nommée secrétaire. Jakob Troxler responsable de la vulgarisation reprend la vice-présidence. Le Président fait l'éloge du membre sortant et lui remet gracieusement un réfractomètre digital en remerciements du travail accompli. Cherpillod est nommé membre d'honneur de la FVA.

– **Centenaire de la FVA en 2008**. Le Président fait un tour d'horizon des diverses manifestations prévues pour fêter ce jubilé.

– **Feu bactérien** (P. Mayor): au moyen de clichés nous montre l'évolution du feu bactérien. La Suisse alémanique est nettement plus touchée que la Suisse romande. Par sa rigidité et sa sévérité, l'effort global fait dans le canton de Vaud porte ses fruits. L'homologation de la streptomycine pour la lutte contre ce fléau ne doit pas trop inquiéter les apiculteurs. Celui qui veut traiter un verger doit s'annoncer jusqu'au 15.02.08. Les autorisations seront mesurées et très restrictives. Dans un rayon de 3 km tous les apiculteurs seront avisés et leur miel analysé.

– **Ont également pris la parole:** Mme Danielle Richard «Pays de Vaud, pays de terroirs», MM. Eric Züger municipal, Jacques-Henri Penseyres vétérinaire cantonal, René Neuenschwander Service de l'agriculture et Ulrich Zaugg président association des inspecteurs et délégué SAR.

– **Assemblée des délégués 2009 :** mise sur pied par la section de Moudon est fixée au *samedi 7 février.*

A 17h25, le Président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable verre de l'amitié, accompagné d'un excellent buffet, offerts respectivement par la Commune et la section de Morges.

Un grand merci à tous pour le chaleureux accueil et l'organisation de cette journée.

Ne pouvant pas tout mettre dans ce communiqué, un rapport détaillé est à votre disposition auprès de votre Président(e) de section, n'hésitez pas à le consulter.

Lausanne, le 24 février 2008.

Le Secrétaire FVA:
Bernard Cherpillod

Inspectorat des ruchers

Mesdames, Messieurs,

Chers apiculteurs,

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) insiste sur le fait que le trafic des abeilles est ***soumis à autorisation des inspecteurs des ruchers***. De nombreux séquestres liés à la lutte contre le feu bactérien et aux épizooties sont en vigueur.

Si le feu bactérien n'a pas ravagé les vergers vaudois, nous osons espérer que les restrictions subies par vous tous, amis apiculteurs, n'ont pas été inutiles, n'est-ce pas Messieurs les arboriculteurs?

D'autre part, les épizooties de loque sont toujours plus virulentes, faute à l'affaiblissement des colonies par la varroase. Soyez vigilants, en vous assurant que le changement d'emplacement de vos colonies ne contrevient pas aux prescriptions de la police des épizooties.

Le mois de mai, mois des essaims, vous invite à la prudence. Recueillir ces grands vagabonds peut vous réserver quelques fâcheuses surprises en contaminant vos colonies saines, pensez-y!

La formation de nucléis issus de son propre rucher ou acquis chez un collègue de toute confiance est certainement plus sûr. Pensez d'ores et déjà au renouvellement de vos reines, car la vitalité de vos colonies en dépend…

En vous souhaitant le meilleur de la part des autorités sanitaires, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs, à nos meilleures salutations.

P.-A. Bonzon,
Inspecteur cantonal des ruchers